



Bureau du vérificateur général

Suivi de la vérification de la gestion des postes vacants de 2011

Déposé devant le Comité de la vérification – le 8 octobre 2015

Table des matières

Résumé	1
Introduction.....	1
Sommaire du degré d'achèvement.....	2
Tableau 1 : Degré d'achèvement de chaque recommandation selon le BVG	2
Tableau 2 : Degré d'achèvement de chaque recommandation selon la direction	3
Conclusion.....	3
Remerciements	4

Résumé

Introduction

Le Suivi de la vérification de la gestion des postes vacants de 2011 était prévu dans le Plan de vérification du vérificateur général de 2013.

Les principales constatations de la vérification de 2011 sont les suivantes :

- La Ville a eu 21 postes sont restés vacants pendant plus de 24 mois sans que le Conseil en ait été avisé, comme l'exige pourtant une motion de 2010. Le coût estimé de ces postes est de 1,8 million de dollars.
- La motion 82/27 du Conseil stipule que les postes vacants depuis plus de deux ans doivent être signalés au Conseil, lequel doit décider ensuite si le poste doit être conservé ou non. Cette procédure n'a pas été suivie.
- Plus de 100 postes sont restés vacants ou non occupés pendant plus de deux ans.
- Il existe plus de 600 postes pourvus non prévus au budget et représentant environ 58 millions de dollars à la Ville. Ces postes n'ont jamais été approuvés par le Conseil.
- De plus, la politique selon laquelle les gestionnaires peuvent créer des postes non prévus au budget n'a jamais été approuvée par le Conseil.

Sommaire du degré d'achèvement

Le tableau ci-dessous présente notre évaluation du degré d'achèvement de chaque recommandation au mois d'avril 2014.

Tableau 1 : Degré d'achèvement de chaque recommandation selon le BVG

Catégorie	% Complété	Recommandations	Nombre de recommandations	Pourcentage du total des recommandations
Peu ou pas de mesures prises	0 – 24	s.o.	s.o.	s.o.
Action amorcée	25 – 49	s.o.	s.o.	s.o.
Complétée en partie	50 – 74	s.o.	s.o.	s.o.
Pratiquement complétée	75 – 99	5	1	14 %
Complétée	100	1, 2, 3, 4, 6, 7	6	86 %
Total			7	100 %

Le tableau ci-dessous présente l'évaluation de la direction concernant le degré de réalisation de chaque recommandation au mois de juillet 2014 en réponse à l'évaluation du Bureau du vérificateur général. Ces évaluations n'ont pas fait l'objet d'une vérification.

Tableau 2 : Degré d'achèvement de chaque recommandation selon la direction

Catégorie	% Complété	Recommandations	Nombre de recommandations	Pourcentage du total des recommandations
Peu ou pas de mesures prises	0 – 24	s.o.	s.o.	s.o.
Action amorcée	25 – 49	s.o.	s.o.	s.o.
Complétée en partie	50 – 74	s.o.	s.o.	s.o.
Pratiquement complétée	75 – 99	s.o.	s.o.	
Complétée	100	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7	7	100 %
Total			7	100 %

Conclusion

La Direction a appliqué totalement ou presque les recommandations du rapport.

Depuis l'exercice budgétaire 2012, le Conseil municipal est mieux renseigné sur le nombre de postes ETP temporaires qui sont vacants ou pourvus, de même que sur la source des fonds utilisés pour ce faire. En 2013, les rapports ont également fait état de la période pendant laquelle ces ETP temporaires avaient été pourvus. L'information figure dans le *Rapport d'analyse des ETP* préparé par le Service des ressources humaines et fourni au Conseil en supplément au budget préliminaire annuel.

En mars 2012, la Direction a établi à l'intention de la Direction des relations avec les clients et des solutions technologiques des RH des directives et des procédures sur le suivi des postes vacants et la production de rapports connexes. Le tout a été révisé en août 2013. Les directives décrivent clairement le rôle et les responsabilités du gestionnaire de programme, des conseillers en RH et des gestionnaires de services. Elles décrivent également les processus de suivi et de production de rapports.

Il n'y a pas encore de rapport trimestriel sur les postes vacants depuis plus de 24 mois et sur les postes non occupés. La Direction a expliqué que le budget l'avait obligée à reporter la production, à l'intention du Conseil, de ce premier rapport, qui vise le troisième trimestre de l'exercice 2013. Elle prévoit le déposer en mai 2014, en même temps que le rapport financier trimestriel présenté au Comité des finances et du développement économique.

Remerciements

Nous tenons à remercier la direction pour la coopération et l'assistance accordées à l'équipe de vérification.